

# Compte rendu du CSA



*SPIP du Rhône*

Le 17 décembre 2024

L'UFAP UNSa Justice du SPIP du Rhône participait au CSA Local le 17 décembre 2024 qui sera le dernier de cette année.

## **POINT RH :**

Au vu du climat politique général actuel, il n'y aura aucune arrivée de contractuel ou de service civique sur les structures du SPIP du Rhône avant au moins le mois de Mars 2025. La direction nous indique que « dès que les feux repasseront au vert » une nouvelle demande sera formulée pour un renfort d'au moins 5 agents.

## **NOTE DE SERVICE SUR LA MOBILITÉ INTERNE :**

La note de service sur la mobilité interne de l'antenne de Lyon a été adoptée.

La mobilité au sein de l'antenne de Lyon passe à 2 ans dans un souci de continuité de fonctionnement et de prise en charge du public. La direction nous indique également que « toute règle peut et doit avoir ses exceptions ». L'UFAP UNSa Justice du SPIP du Rhône sera attentive quant aux situations individuelles qui mériteraient un changement d'affectation avant ces 2 ans.

La fiche de vœux sera étudiée et retravaillée lors d'une réunion bilatérale le 04/02/2025.

## **NOTE DE SERVICE SUR LE SUIVI DE VÉRIFICATION :**

La note de service sur la procédure de mise en œuvre des suivis de vérification au sein du SPIP du Rhône a été adoptée à l'unanimité.

Elle a été discutée et retravaillée lors de ce CSA pour que sa réalisation soit le plus facile et rapide possible pour ne pas rajouter de tâches supplémentaires sans réel impact sur le nombre de dossier par CPIP.

Le suivi de contrôle une fois mis en place sera réalisé soit par des contractuelles, soit par des CPIP sous la tutelle d'une directrice dédiée.

Une évaluation de ce dispositif sera effectuée dans les 6 mois après sa mise en place qui interviendra très certainement en janvier 2025.

## **CHARTRE DES TEMPS :**

La nouvelle charte des temps n'est pas encore mise en place et la direction s'est engagé à tenir informé l'ensemble du SPIP du Rhône quand celle-ci rentrera réellement en vigueur.

L'UFAP UNSa Justice du SPIP du Rhône tient à remercier l'ensemble des acteurs du CSA pour la qualité des échanges tant dans la coécritures des notes de service que dans les différents thèmes qui ont été abordés malgré un climat social très tendu et sera attentif pour que ce prélude de changement perdure lors cette nouvelle année qui s'annonce. L'UFAP UNSa Justice du SPIP du Rhône vous souhaite à tous et toutes de bonne fêtes de fin d'année.

Pour l'UFAP UNSa Justice  
D.STEENACKERS